

## La genèse de deux « classiques » de la pédagogie de l'arabe : les *Fables de Luqmân* et les contes des *Mille et une Nuits*

Sylvette Larzul  
Chercheur associé au CHSIM/EHESS



Synergies Monde arabe n° 6 - 2009 pp. 41-51

**Résumé :** *Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement de l'arabe reste calqué sur le modèle de celui du latin, et l'étude théorique de la grammaire est complétée par celle de textes littéraires originaux. Publiées en 1615 par Erpenius, les Fables de Luqmân demeurent pendant plus de deux siècles le texte d'étude privilégié de générations d'apprentis arabisants. A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, bénéficiant de la popularité acquise par la traduction Galland et d'une diffusion facilitée par la récente publication d'éditions imprimées, les contes des Mille et une nuits constituent à leur tour une source de choix pour nombre d'auteurs de manuels. Bien que n'appartenant pas à la grande prose arabe, les deux corpus sont devenus des « classiques » de la pédagogie de l'arabe en France, les thèmes sapientiaux et les motifs exotiques de leur contenu respectif ayant, semble-t-il, tour à tour séduit.*

**Mots-clés :** *Langue arabe - Pédagogie - Manuels - Contes - Fables - Temps modernes - XIX<sup>e</sup> siècle*

**Abstract:** *Until the 19<sup>th</sup> century, an imitative teaching of the Arabic language on the model of Latin, and original literary texts completed the theoretical study of grammar. Published in 1615 by Erpenius, the Fables of Luqmân remained for more than two centuries the favorite text of study for generations of Arabic language students. However, from the middle of the 19<sup>th</sup> century, the Arabian Nights constituted in turn a source of choice for a great number of textbook authors. This is because the Arabian Nights were benefiting from the popularity acquired by Galland's translation and from a diffusion made easier by the recent publication of printed editions. Although not belonging to the great Arabic prose, both corpuses became "classics" for Arabic language teaching in France. The moral topics and the exotic motives they respectively presented seem enjoyed by the readers.*

**Key words:** *Arabic Language - Pedagogy - Textbooks - Tales - Fables - Modern Times - 19<sup>th</sup> century.*

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe, l'enseignement des langues vivantes était calqué sur celui du latin et se fondait sur un apprentissage théorique de la grammaire que complétait l'étude de textes littéraires. Appliqué à la pédagogie de la langue arabe, ce modèle suscita, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle,

la composition d'un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels la *Grammatica arabica* (1613) d'Erpenius, qui demeura en usage pendant deux siècles jusqu'à ce que la monumentale *Grammaire arabe* (1810) de Silvestre de Sacy et celles qui en dérivèrent, prirent le relais. A examiner les textes d'étude qui furent utilisés en parallèle en France, et qui firent florès notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, on observe une nette prépondérance de deux corpus : les *Fables de Luqmân* et les contes des *Mille et une nuits*. Outre qu'il cherche à expliquer les raisons qui déterminèrent cette sélection, notre article se veut aussi une histoire des éditions qui en assurèrent la promotion et met l'accent sur les sources utilisées par les auteurs ainsi que sur les choix pédagogiques qui furent les leurs.

### Les *Fables de Luqmân*

Faisant le point sur les ouvrages arabes imprimés les plus répandus en Europe au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Silvestre de Sacy écrit en 1826, dans l'« Avertissement » à la seconde édition de sa *Chrestomathie arabe*, parue pour la première fois vingt ans auparavant :

Le principal objet que je me suis proposé en formant ce recueil, a été de fournir aux élèves de L'Ecole royale et spéciale des langues orientales vivantes, un moyen de s'exercer sur les différents genres de compositions arabes, sans être obligés de se procurer plusieurs ouvrages qu'on ne parvient qu'à réunir difficilement et avec beaucoup de dépense. Si l'on en excepte les fables de Lokman, dont les éditions sont très-multipliées, l'Alcoran, un fragment de la traduction arabe des Fables de Bidpâi, la Vie de Tamerlan, par Ahmed ben-Arabschah, et quelques morceaux de poésie peu propres à être mis entre les mains des commençants, il était difficile, à l'époque où je donnai la première édition, de trouver un assez grand nombre d'exemplaires de quelqu'un de ces ouvrages arabes qui avaient été publiés jusque-là, pour que toutes les personnes qui suivaient un cours, pussent travailler en leur particulier sur celui qu'on aurait choisi (p.V-VI).

Le célèbre arabisant souligne ici la large diffusion dont jouissent alors les *Fables de Luqmân* (*Amthâl Luqmân al-hakîm*), un phénomène nullement nouveau puisque, depuis plus de deux siècles, le texte n'avait cessé d'être reproduit d'après la première édition qu'en avait donnée, en 1615, l'orientaliste hollandais Thomas Erpenius. Ces *Locmani sapientis fabulae* expliquaient, par des notes et une traduction latine, un texte arabe de trente-sept fables dont on ignore comment le professeur de Leyde se l'était procuré. Une édition sans traduction ni apparat critique fut publiée en parallèle. Destinées à des débutants en complément de la *Grammatica arabica* parue deux ans plus tôt, ces fables furent éditées par Erpenius à une époque où la littérature arabe était encore mal connue en Europe - on s'y était antérieurement surtout intéressé aux textes scientifiques et philosophiques arabes -, ce qui limitait les possibilités de sélection. L'appartenance du corpus à la littérature sapientiale alors fort prisée ainsi que sa proximité avec les fabulistes grecs influencèrent sans nul doute le choix de l'orientaliste hollandais<sup>1</sup>, qui épargnait ainsi aux apprentis arabisants un dépaysement culturel trop grand. Quant à la langue du texte, jugée élégante par l'éditeur, elle semblait convenir par sa simplicité à un niveau élémentaire d'apprentissage. En 1636, l'édition d'Erpenius fut publiée - avec un texte arabe cette fois vocalisé<sup>2</sup> - à la suite de sa fameuse

grammaire et, dès lors, ce fut souvent en association avec elle que fut assurée la diffusion des *Fables de Luqmân*, dont Golius, dans ses *Arabicae linguae tyrocinium* (Leyde, 1656)<sup>3</sup>, enrichit quelque peu l'apparat critique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la circulation de l'œuvre se fit notamment à travers les rééditions de Schultens<sup>4</sup> et de Michaëlis<sup>5</sup>.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la politique d'intervention menée par la France, d'abord en Egypte puis en Algérie, suscite un intérêt nouveau pour la langue arabe. Le besoin de renouvellement des ouvrages destinés à son apprentissage se manifeste alors d'autant plus fortement que la Révolution a promu le français langue nationale et que les apprentis arabisants ne sont désormais plus aussi férus de latin que leurs prédécesseurs rompus aux humanités et souvent tournés vers les études bibliques. Dans ce contexte, il ne se produit pourtant pas d'émulsion de rupture avec la tradition orientaliste des Temps modernes et les auteurs de manuels continuent à s'intéresser aux *Fables de Luqmân*. Ils établissent le texte sur de nouveaux manuscrits et mènent en parallèle une réflexion sur les origines d'un corpus encore souvent considéré comme ancien.

La première de ces éditions est due à Jean-Joseph Marcel, directeur de l'imprimerie du corps expéditionnaire d'Egypte, qui publie en 1799 au Caire un ouvrage intitulé *Fables de Lokman surnommé le Sage*, dans lequel le texte arabe, donné sans signes vocaliques et avec la traduction française en regard, est fondé essentiellement sur l'édition Erpenius. En 1803, l'auteur fait paraître, sans le texte original, une seconde édition - la première étant encore disponible - augmentée de quatre fables inédites, leur nombre passant ainsi de trente-sept à quarante et une. Les apologues supplémentaires sont tirés d'un manuscrit rapporté d'Egypte par Marcel, mais figurent aussi dans celui que possédait la Bibliothèque nationale et que l'auteur a également consulté (BnF : aujourd'hui ms. ar. n° 175). L'« Avis de l'Editeur » indique que cette deuxième version était notamment destinée au vaste public des jeunes gens non arabisants désireux d'étendre leur connaissance des fabulistes, tandis que la première s'adressait à un lectorat plus restreint :

Cet ouvrage, l'un des premiers produits littéraires sortis des presses de l'Imprimerie nationale [du Caire], était surtout destiné par son auteur, le C.<sup>en</sup> Marcel, alors directeur de cet établissement, soit aux François qui voulaient commencer l'étude de l'idiome Arabe ; soit aux habitants du pays qui s'efforçaient d'apprendre un peu le langage François (éd. de 1803, p. 5-6).

Suivent de nouvelles éditions arabes présentant un corpus de quarante et une fables. Celle qu'établit sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale Jean-Jacques Antoine Caussin de Perceval pour les auditeurs du Collège de France en 1809 est considérée par Silvestre de Sacy en 1824 comme la meilleure édition réalisée jusqu'alors (*Journal des Savants*, février 1824 : 85). Dépourvue de notes, elle est cependant entièrement vocalisée. Recenser toutes les éditions qui parurent en Angleterre et dans les Etats de langue allemande au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle dépasserait le cadre de notre étude qui se veut centrée sur la production française - métropole et possessions coloniales confondues. Il convient cependant de souligner que si certains orientalistes,

comme Emil Roediger<sup>6</sup>, s'attachent à relever les différentes variantes du texte, d'autres préfèrent ne retenir qu'une seule leçon, à l'instar de Carl Henrich Schier, qui justifie d'ailleurs ses choix dans des « Remarques critiques et explicatives », où se trouvent mentionnés les textes tant imprimés (Golius, Marcel, Caussin de Perceval, Freytag, Roediger) que manuscrits (mss. de Paris et d'Oxford, ms. Ewald) qu'il a consultés<sup>7</sup>.

Dans un souci plus nettement pédagogique, certains auteurs cherchent à rendre le texte dans une langue se rapprochant de l'arabe usuel et ils en fournissent, à côté de l'édition en caractères arabes, une transcription en caractères latins de laquelle disparaissent les flexions désinentielles. Leur travail est généralement accompagné d'une double traduction française, « correcte » et mot-à-mot. Tel est le cas de celui d'Auguste F.-J. Herbin, qui donne dans les *Développements des principes de la langue arabe moderne, suivis d'un Recueil de phrases, de Traductions interlinéaires, de Proverbes arabes, et d'un Essai de Calligraphie orientale* (Paris, floréal an XI/mai 1803) une sélection de dix-neuf fables (*Amtâl Loqmân êl-Hakym/ Fables de Loqmân le sage*) en suivant une édition dérivée d'Erpenius. L'ouvrage publié en 1847 par Léon et Henri Hélot, intitulé *Fables de Lokman surnommé Le Sage, en arabe et en français, avec la prononciation figurée ainsi que la traduction en français mot à mot et interlinéaire, le tout suivi d'une analyse grammaticale, de notes et d'une traduction française au net* (Paris : Barrois), s'il offre un corpus étendu de quarante et une fables, relève d'une conception identique.

Une version des *Fables de Luqmân* est par ailleurs publiée peu après 1830 en arabe algérien, langue que les orientalistes français connaissent mal à l'époque de la conquête d'Alger. Il s'agit d'une traduction due à Honorat Delaporte, intitulée *Les Fables de Lokman, adaptées à l'idiome arabe en usage dans la Régence d'Alger suivies du mot à mot et de la prononciation interlinéaire* (Alger : Imprimerie du Gouvernement, 1835). Ce travail dont la « version française [est] extraite en partie de la grammaire d'Herbin » compte les mêmes dix-neuf textes que celle-ci. Dans la préface de l'ouvrage, l'auteur s'explique sur l'initiative qu'il a prise :

L'impossibilité de se procurer des ouvrages élémentaires propres à l'idiome arabe du pays, est la principale cause qui a arrêté jusqu'ici la plupart des personnes qui auraient voulu se livrer à son étude. J'ai donc cru faire une chose réellement utile en publiant ce petit recueil de fables.

En 1846 paraît une version augmentée sous le titre de *Cours de versions arabes (Idiome d'Alger), divisé en deux parties : Fables de Lokman, avec le mot à mot et la prononciation interlinéaire ; Fables choisies d'Esopé*. Le nombre d'apologues attribués à Luqmân est ici porté à vingt et un.

Mais davantage que toute autre publication, ce sont les éditions données par Auguste Cherbonneau et publiées par la maison d'édition Hachette, qui vont faire des *Fables de Loqmân* un classique de la pédagogie de l'arabe. Le travail de Cherbonneau prend, à l'instar de celui d'Erpenius, deux formes distinctes. Les *Fables de Lokman* expliquées, d'après une méthode nouvelle, par deux

traductions françaises, l'une littérale et juxtalinéaire présentant le mot à mot français en regard des mots arabes correspondants, l'autre correcte et précédée du texte arabe, paraissent en 1846 et sont suivies en 1847 par les *Fables de Lokman*, texte arabe revu sur les meilleures éditions, collationné avec le manuscrit de la Bibliothèque du Roi et suivi d'un dictionnaire, par ordre alphabétique, de tous les mots qui se trouvent dans ces fables. Cherbonneau fonde son travail sur l'édition Schier qu'il corrige sur un exemplaire de l'édition Caussin de Perceval amendée par le fils de celui-ci, Amand-Pierre, titulaire de la chaire d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales. Cherbonneau adopte ainsi la démarche préconisée par Silvestre de Sacy de rétablir la correction de la langue : en effet, le célèbre arabisant ne voyait pas dans les écarts du texte avec l'arabe littéral la marque des spécificités de l'« arabe vulgaire », mais des erreurs de copiste (*Journal des savants*, octobre 1831 :586-594). Si le texte arabe est entièrement vocalisé dans les deux éditions, l'appareil pédagogique se limite à un vocabulaire dans celle de 1847, qui s'adresse à des élèves plus avancés que la première. Outre une double traduction du texte, figure dans celle de 1846 une transcription en caractères latins qui prend en charge la prononciation de toutes les désinences et convient, de ce fait, parfaitement à des élèves débutant dans l'apprentissage de l'arabe classique. Ces ouvrages sont publiés par la maison Hachette dans les mêmes collections que les classiques grecs et latins et, durant plus de trois quarts de siècle, ils ne cessent d'être réédités : l'édition avec traduction reparait en 1864, 1883, 1897 et, chez Geuthner, en 1925, tandis que la seconde est rééditée en 1870, 1875, 1888, 1893 et 1903. Figurant aussi, en nombre plus ou moins important, dans plusieurs chrestomathies du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle (Harfouch, Belot, Cheikho...), les *Fables de Luqmân* sont encore aujourd'hui présentées dans certaines revues pédagogiques<sup>8</sup>.

Parallèlement au travail de renouvellement des éditions entrepris dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs ont été amenés à s'interroger sur l'origine des *Fables de Luqmân* et leur rapport avec celles d'Esopé<sup>9</sup>. Comme beaucoup de confusions existaient à propos du nom de Luqmân, qui figure dans le texte coranique (sourate XXXI), il a longtemps été admis que les fables qui lui étaient attribuées appartenaient à la littérature arabe ancienne. En 1803, Silvestre de Sacy, dans un compte rendu critique de la deuxième édition Marcel, révoque en doute cette opinion, arguant que rien de la vie des Bédouins ne transparait dans ces fables, d'où sont aussi absents les animaux de l'Arabie. A quoi s'ajoute « une prose excessivement simple, mêlée même de mots grecs, de termes vulgaires, et d'expressions qui sont certainement empruntées de formules musulmanes », dans laquelle ne se retrouve nullement le style caractéristique de la littérature arabe classique (*Magasin encyclopédique*, 1803, 1 : 382-388). A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, René Basset, dans l'introduction à son *Loqmân berbère* (1890), démontre la justesse des affirmations de Silvestre de Sacy, et les *Fables de Luqmân* sont aujourd'hui regardées comme une traduction adaptée de la version syriaque d'Esopé, originaire des cercles chrétiens de la Syrie mamelouke (*EI*, V : 818-819). Ce texte qui pendant si longtemps a servi à l'initiation des apprentis arabisants européens ne saurait donc en définitive être considéré comme un modèle de langue et de littérature arabes classiques.

## Les Mille et une Nuits

A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un autre corpus s'impose comme « texte classique » dans le domaine de l'apprentissage de la langue arabe : il s'agit des contes des *Mille et une Nuits*, qui jouissent en Europe, depuis la publication entre 1704 et 1717 de la traduction d'Antoine Galland, d'une popularité considérable et font figure d'œuvre emblématique de la littérature arabe. Il est difficile de ne pas croire que l'immense écho recueilli par ce texte n'ait pas eu d'incidence sur l'élaboration des outils d'apprentissage de l'arabe. En effet, comment expliquer sinon que les auteurs de manuels se soient si peu intéressés à un recueil de textes narratifs tel *Kalîla wa Dimna*, considéré comme fondateur de la prose arabe classique et dont Silvestre de Sacy avait fourni dès 1816 une édition imprimée, et qu'ils lui aient préféré un recueil de contes plus ou moins disqualifiés dans leur aire d'origine, à la fois pour leur manque de sérieux et l'utilisation d'une langue déviant de l'arabe tel qu'il avait été codifié par les grammairiens? Les *Alf layla wa-layla* relèvent en effet d'une littérature dite « intermédiaire », transmise par oral et enregistrée parallèlement dans des manuscrits rédigés en moyen arabe. Mais au début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand sont préparées, d'abord à Calcutta puis au Caire, les premières éditions imprimées de ces contes, la langue du texte subit un polissage qui la rapproche de l'arabe littéraire, sans en faire pour autant un modèle du genre. Ces publications rendent l'ouvrage plus aisément accessible et créent les conditions de son utilisation par les auteurs de manuels, les arabisants français ayant de préférence recours à l'édition de Bûlâq, publiée en 1835.

L'importance prise par les *Alf layla wa-layla* dans la composition d'instruments destinés à l'apprentissage de la langue arabe se manifeste par la multiplication des publications qui, au demeurant, ne renferment de manière générale qu'un seul conte. La liste ci-dessous, qui ne saurait être considérée comme exhaustive, atteste de la vitalité de ces éditions, notamment durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :

1814, Langlès L.-M., *Les voyages de Sind-Bâd le Marin et la ruse des femmes : contes arabes*, traduction littérale, accompagnée du texte et de notes, Paris : Imprimerie royale (paru l'année précédente, sans les notes, dans la *Grammaire arabe vulgaire et littérale* de Cl.-E. Savary).

1846, Biberstein Kazimirski A. de, *Enis-el-Djelis ou Histoire de la belle Persane, conte des Mille et une nuits*, traduit de l'arabe et accompagné de notes, Paris : T. Barrois (rééd. 1847).

1852, Cherbonneau A., *Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine*, extraite des *Mille et une Nuits*. Texte arabe ponctué à la manière française et accompagné de l'analyse grammaticale des mots et des formes les plus difficiles, Paris : Hachette (rééd. 1893).

1853, Cherbonneau A., *Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine*, extraite des *Mille et une Nuits*, expliquée d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises, l'une littérale et juxtalinéaire, présentant le mot à mot français en regard des mots arabes correspondants, l'autre correcte et précédée du texte arabe, Paris : Hachette (rééd. 1869).

1856, Cherbonneau A., *Les fourberies de Delilah*, conte extrait des *Mille et une Nuits* (texte arabe), Paris : Imprimerie Impériale (rééd. Hachette, 1872).

1857, Combarel E., *Le Pêcheur et le génie* : conte arabe extrait des *Mille et une Nuits* suivi

de *La Ruse du chevreau* : fable tirée du *Dessert de Khalifes...* et d'un Morceau inédit de poésie emprunté au *Divan* de Zoheir : texte arabe pourvu de ses voyelles et autres signes accessoires, autographié, Oran : Ad. Perrier.

1865, Houdas O., *Histoire de Djouder le pêcheur*, texte arabe extrait des *Mille et une Nuits*, avec vocabulaire, Alger : Imprimerie de A. Dubos (rééd. 1884 et 1908).

1874, Machuel L., *Les voyages de Sindebad le marin*, texte arabe extrait des *Mille et une Nuits*, muni de signes grammaticaux et accompagné d'un vocabulaire et de notes analytiques, Alger, 1874 (rééd. 1884, 1910 et 1933).

1876, Richert J., *Conte d'Aboukir et d'Abousir*. Texte arabe et traduction, Alger : V. Aillaud.

1878, Arnaud M.-A., *Les roueries de Dalila* : conte traduit des *Mille et une Nuits* (texte et traduction) Alger : Imp. de V. Aillaud.

1890, Tibal M., *Conte du marchand et du génie* (texte et traduction), Alger (Miliana, 1893).

1944, Pérès H., *Histoire de Djoûdhar le pêcheur et du sac enchanté*, conte extrait des *Mille et une nuits*. Texte établi d'après 4 éditions, accompagné de variantes et suivi d'un glossaire, Alger : J. Carbonel, (rééd. 1946, 1950, 1954 et 1956).

1954, Pérès H. et Mangion P. : *Les Mille et une nuits*, textes choisis, groupés par idées, suivis d'un glossaire arabe-français (nouvelle édition, Alger : Baconnier, 1961).

1993, Creusot V., *Mille et une nuits. Trois contes/Alf layla wa-layla (Thalâth Hikayât)* [« Histoire du roi Chahriyâr et de son frère le roi Châhzamân », « Histoire du calife Hâroun El-Rachîd et de Mohammad Alî fils de Alî le joaillier », « Histoire d'Abou Qîr et d'Abou Sir »]. Traduction et notes, Paris : Presses Pocket (rééd. 2006 et 2009).

La plupart des titres sont réédités, une ou plusieurs fois, et certains d'entre eux connaissent une durée de vie éditoriale prolongée, comme l'*Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine* éditée par Cherbonneau ou *Les voyages de Sindebad le marin* édités par Machuel, cette longévité assurant aux *Mille et une Nuits* un statut de « classiques » pédagogiques.

Ce caractère s'attache d'ailleurs plus particulièrement à un petit nombre de récits car le choix des contes présentés dans les ouvrages scolaires reste somme toute limité, les auteurs ayant souvent tendance à reprendre les mêmes textes. Mieux vaut, semble-t-il, un récit familier qu'un récit inédit et, alors que durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle un nombre important de contes des *Mille et une Nuits* reste ignoré du lectorat francophone, les auteurs de manuels ne rejettent nullement les récits déjà popularisés par la traduction Galland<sup>10</sup>. Il est vrai qu'ils en donnent une version française bien éloignée de la « belle infidèle » due à un traducteur mû par une ambition littéraire, non par une visée pédagogique. L'édition par Houdas en 1865 de l'*Histoire de Djouder le pêcheur* n'est peut-être pas sans rapport avec la publication de la traduction du même conte (sans texte arabe) par Thierry et Cherbonneau en 1853 chez Hachette, dans la « Bibliothèque des chemins de fer », une collection bon marché largement diffusée.

Composées pour un public relativement diversifié incluant généralement les élèves des écoles, ces éditions présentent surtout des récits d'aventures et des contes merveilleux. A côté des *Voyages de Sindebad le marin* ou de l'*Histoire de Djouder le pêcheur* par exemple, *Enis-el-Djelis* ou *Histoire de la belle Persane*, l'une des belles histoires d'amour des *Mille et une Nuits*, fait

figure d'exception. Elle est éditée, il est vrai, par Kazimirski, un auteur quelque peu atypique, drogman au Ministère des Affaires étrangères et non professeur comme l'écrasante majorité des auteurs de manuels.

Dans un corpus d'ouvrages scolaires qui fait une place de choix aux personnages célèbres des *Mille et une Nuits*, on s'étonnera de ne pas retrouver les histoires d'Aladin et d'Ali Baba. L'explication nécessite de revenir à la première traduction française. Ces récits, dont il n'existe pas de textes arabes anciens, ont en effet été transmis oralement pour l'essentiel à Antoine Galland en 1709 par le maronite syrien Hanna séjournant alors dans la capitale française. Ayant épuisé le matériau contenu dans les manuscrits des *Mille et une Nuits* dont il disposait et ne parvenant pas à s'en procurer de plus étendus, le traducteur a pris l'initiative de placer dans la bouche de Shéhérazade les contes d'Ali Baba et d'Aladin, jusqu'alors nullement estampillés « Mille et une Nuits ». Si des versions écrites en ont ensuite été composées à partir du texte français, celles-ci ne figurent nullement dans les éditions des *Alf layla wa-layla*.

Conçues pour servir à l'apprentissage de la lecture ainsi qu'à l'entraînement à la compréhension de texte, ces éditions de contes des *Mille et une Nuits* sont dotées d'un appareil pédagogique adapté. L'écriture arabe ne notant pas les voyelles, les auteurs fournissent assez souvent des indications destinées à en faciliter le déchiffrement. Si certains d'entre eux se contentent de vocaliser, au fil des pages, les quelques mots qui leur semblent poser une difficulté, d'autres optent pour une vocalisation complète ou partielle du texte. Un petit nombre d'entre eux met en place une stratégie d'apprentissage fondée sur une progression minutieusement élaborée, à l'instar de Machuel qui expose la sienne dans la préface de son édition des *Voyages de Sindbad le marin*, parue en 1874 :

Le texte du préambule et des deux premiers voyages a été muni de toutes les voyelles et de tous les signes grammaticaux. L'arabisant qui voudra commencer la traduction de ces contes devra étudier, dans notre petite *Grammaire* d'arabe régulier les éléments de la déclinaison et de la conjugaison. Les mots, qui pouvaient offrir quelques difficultés, ont été expliqués ou analysés dans les notes placées au bas de la page.

Ces notes sont surtout grammaticales. Elles donnent l'analyse de beaucoup de mots, et quelquefois la traduction de certaines expressions.

Dans le texte du 3<sup>e</sup> Voyage, on a supprimé 1° les voyelles des syllabes suivies d'une lettre de prolongation ; - 2° la voyelle *a* que porte toute consonne suivie d'un *ṣ* ; - 3° les voyelles finales indiquant la fonction des mots. Le lecteur aura donc à appliquer, pour rétablir ces voyelles, une partie des règles se rapportant à la déclinaison.

Dans le texte du 4<sup>e</sup> Voyage, on a continué à supprimer les voyelles de la déclinaison ; en outre, on n'a plus indiqué 1° les voyelles des mots invariables (particules, prépositions, conjonctions, adverbes) ; - 2° celles des divers pronoms ; - 3° celles du prétérit et de l'aoriste indicatif, à la voix active.

Les suppressions des voyelles indiquées dans les deux précédents voyages ont été continuées dans le 5<sup>e</sup>. De plus, on a supprimé : 1° les voyelles finales du prétérit et des aoristes aux deux voix ; - 2° les voyelles des verbes dérivés ; - 3° les voyelles des participes actifs et passifs et des noms d'action, sauf quelques exceptions.



On a continué toutefois à indiquer la voyelle que doit avoir la deuxième radicale au prétérit et à l'aoriste dans les verbes primitifs trilitères. Le lecteur aura donc à appliquer principalement les règles se rapportant à la conjugaison.

Dans les deux derniers *Voyages*, on n'a marqué que quelques voyelles de loin en loin, pour guider le lecteur. Quand on a pensé qu'il pourrait être embarrassé, on a indiqué dans une note l'analyse du mot (éd. 1933, p. V-VII).

Quant à l'appareil pédagogique destiné à faciliter la compréhension du texte, il est conçu selon deux méthodes distinctes : soit l'auteur fournit de l'original arabe une traduction simple et fiable - placée le plus souvent en regard -, soit il élabore un vocabulaire qui permet à l'élève possédant déjà quelques rudiments de la langue de surmonter les difficultés lexicales que lui pose le texte. Des explications grammaticales y sont d'ailleurs souvent adjointes. Cette information lexicologique et grammaticale est aussi parfois présentée de manière moins systématique dans un ensemble de notes, comme dans l'ouvrage de Kazimirski. Cherbonneau se distingue en présentant, comme il l'avait déjà fait pour les *Fables de Lokman*, un même texte, celui de l'*Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine*, selon les deux méthodes. S'il continue à satisfaire aux exigences de la collection des classiques Hachette, en donnant dans l'édition avec traduction, la transcription du texte arabe en caractères latins ainsi que le mot à mot français, certaines différences avec son édition des *Fables de Lokman* méritent cependant d'être notées : alors que le texte arabe de cette dernière est entièrement vocalisé et que la transcription qui en est faite en caractères latins indique la prononciation de toutes les désinences, le texte de l'*Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine* figure en caractères maghrébins non vocalisés « pour être mis entre les mains des étudiants comme un exercice préparatoire à la lecture des manuscrits africains » (Préface, éd. 1853) et la transcription adoptée par l'auteur se rapproche de la prononciation de l'arabe usuel. On voit par là comment la pédagogie de l'arabe s'est adaptée dans les premières décennies de l'occupation de l'Algérie aux besoins diversifiés des apprentis arabisants.

L'évolution des méthodes d'enseignement des langues vivantes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'est traduite par le discrédit jeté sur l'apprentissage théorique de la grammaire et par l'apparition de cours subordonnant l'étude de la grammaire à celle des textes (au besoin fabriqués, pour le niveau le plus élémentaire), explique vraisemblablement le ralentissement observé dans la publication des contes des *Mille et Nuits* en vue de l'apprentissage de l'arabe. Les auteurs restent cependant attachés à ces récits, qui figurent d'ailleurs toujours en bonne place dans les anthologies, et dans lesquels ils voient parfois une bonne introduction à la connaissance de la société arabo-islamique. Très significatif à cet égard est l'ouvrage publié en 1954 par Henri Pérès et Paul Mangion : *Les Mille et une Nuits, textes choisis, groupés par idées, suivis d'un glossaire arabe-français*. Conçu pour l'enseignement dans les classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>, et entièrement vocalisé, il s'ouvre par le « prologue des *Mille et une Nuits* » et s'achève par son « épilogue ». Entre les deux, les récits de Shéhérazade sont donnés sous forme d'extraits classés selon une thématique ethnographique<sup>11</sup> qui rappelle celle qui avait été introduite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les manuels d'apprentissage de la langue parlée, à partir d'enquêtes réalisées sur le terrain<sup>12</sup>.

L'étude aura montré quelle place immense a occupée durant des siècles, dans le domaine de la pédagogie de l'arabe, un petit nombre d'œuvres, au tout premier rang desquelles se situent les *Fables de Luqmân* et les contes des *Mille et une Nuits*. Si les premières ont régulièrement été rééditées pendant plus de deux siècles à partir de leur publication en 1615, elles ont ensuite accusé un certain recul, sans jamais pour autant disparaître complètement des ouvrages d'apprentissage de l'arabe. Mais il ne semble pas douteux que les *Fables de Luqmân* ont eu à subir la concurrence des contes des *Mille et une Nuits* quand ceux-ci ont été publiés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Écrits comme les *Fables de Luqmân* dans une langue aisément accessible, ces récits avaient l'avantage de baigner dans une atmosphère arabo-islamique absente d'apologues apparentés à ceux d'Esopé. Si ces deux corpus n'ont jamais été considérés par les Arabes comme les plus représentatifs de leur littérature, leur publication récurrente dans des éditions scolaires en a fait en France des classiques de la pédagogie de l'arabe, encore en usage même si leur « âge d'or » est aujourd'hui révolu et leur place désormais modeste.

## Notes

<sup>1</sup> L'ouvrage, dont le titre complet est *Locmani sapientis fabulae et selecta quaedam Arabum adagia*, renferme aussi une collection de cent proverbes arabes.

<sup>2</sup> L'édition de 1615 était sortie des presses dont Erpenius s'était lui-même doté (*Typographia Erpeniana Linguarum Orientalium*), mais qui ne permettaient pas l'impression des signes vocaliques.

<sup>3</sup> *Arabicae linguae tyrocinium, id est Thomae Erpenii Grammatica arabica, cum varia praxios materia*. Aux textes déjà édités par Erpenius, notamment les *Fables de Luqmân*, Golius en ajoute de nouveaux, parmi lesquels trois cents proverbes arabes, deux sourates du Coran (XVI et LXI), le premier chapitre des *Maqâmât* d'al-H'arîrî et un poème d'Abû l-'Alâ' al-Ma'arrî, accompagnés d'une traduction latine et de notes.

<sup>4</sup> *Thomae Erpinii Grammatica Arabica cum fabulis Lokmani etc. Accedunt excerpta anthologiae veterum Arabiae poetarum, quae inscribitur Hamasa Abi Temmam Ex. Mss. Biblioth. Academ. Batavae. Edita, conversa et notis illustrata ab Alberto Schultens, Leyde, 1748 (2<sup>e</sup> éd. 1767).*

<sup>5</sup> *Erpenii Arabische Grammatik, abgekürzt, vollständiger und leichter gemacht von Johann David Michaelis, nebst den Anfang einer arabischen Chrestomathie, aus Schultens Anhang zur Erpenischen Grammatik, Göttingen, 1771.*

<sup>6</sup> *Locmani Fabulae quae circumferuntur annotationibus criticis et glossario explanatae*, Halle, 1830 (2<sup>e</sup> éd. 1839).

<sup>7</sup> *Fables de Loqmân surnommé le Sage. Edition arabe corrigée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris avec une traduction française et accompagnée de remarques et d'un vocabulaire arabe-français*, Dresde et Leipzig, 1831.

<sup>8</sup> C'est le cas, par exemple, dans *Midâd* (n° 13, novembre 2000).

<sup>9</sup> L'édition donnée par Joseph Derenbourg (*Fables de Loqman le sage [...] texte revu de nouveau sur les mss. [...] et précédé d'une introduction sur la personne de Loqman et sur l'origine de ce recueil de fables*, Berlin et Londres, 1850) traduit l'intérêt de l'auteur pour l'histoire du texte.

<sup>10</sup> C'est seulement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'est achevée la compilation qui aboutit à un corpus en 1001 nuits, dont Antoine Galland n'a traduit que le début. Il faut attendre les premières années du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'une version française du texte étendu - les très libres *Mille nuits et une nuit* de Joseph-Charles Mardrus - popularisent l'ensemble des contes, la pâle version Trebutien de 1828 n'ayant pas trouvé d'écho auprès du public.

<sup>11</sup> La reproduction d'un extrait de la table des matières de l'ouvrage permettra d'en juger : Première partie : Le cycle de la vie humaine (Ch. 1 : La naissance et l'éducation, les connaissances. Ch. 2 : L'amour, le mariage, la répudiation. Ch. 3 : Les maladies, la mort). Deuxième partie : La vie privée (Ch. 1 : La vie

La genèse de deux « classiques » de la pédagogie de l'arabe :  
les *Fables de Luqmân* et les contes des *Mille et une Nuits*

familiale, esclaves et serviteurs, les animaux domestiques. Ch. 2 : Demeures et jardins. Ch. 3 : Réceptions, nourritures, boissons. Ch. 4 : Vêtements, parures, bijoux, portraits de personnages) [...] Sixième partie : Le surnaturel, récits légendaires (Ch. 1 : Récits légendaires. Ch. 2 : Les génies. Ch. 3 : Magies, incantations).

<sup>12</sup> Le principal travail dans le domaine est celui de Joseph Desparmet, *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe*, Blida, 1904-1905.